

Juin 2023



Projet d'établissement 2023 · 2028

Maison de l'International de Grenoble



© Tanguy SPECQ

30/03/2024

Jardin de ville



Contexte P4

Grenoble Ville du Monde	P5
L'Hôtel Lesdiguières et le Jardin de Ville.....	P6
L'histoire de la Maison de l'international.....	P8
Pourquoi un projet d'établissement	P9
Les grands marqueurs de la politique internationale et européenne de la Ville de Grenoble	P10



Bilan Analytique P11

Les espaces	P12
Les moyens humains, techniques et financiers	P14
La programmation	P18
Labels et réseaux	P22
Les publics	P23



Perspectives 2023-2028 P24

Garder l'esprit « Maison »	P25
Etre le lieu de référence sur l'Europe et l'international à Grenoble	P26
Mobiliser et diversifier les publics	P27
Faire venir, faire savoir	P28
Faire évoluer les moyens	P29

INTRODUCTION

Fruit d'engagements militants et de politiques publiques volontaristes, la politique internationale de Grenoble se distingue par la diversité et la densité de ses propositions. Elle se traduit par le soutien qu'elle apporte aux initiatives associatives et par les relations partenariales qu'elle a établies avec d'autres collectivités territoriales, en France comme à l'étranger, avec les États et institutions d'Europe et à l'International.

Grenoble s'attache à déployer une politique internationale tournée vers la transition écologique et basée sur les valeurs de paix et d'hospitalité. Elle soutient donc en priorité les projets qui s'inscrivent dans cette direction. Grenoble, Capitale Verte Européenne 2022, anime et participe au-delà de ses 19 coopérations et jumelages, un réseau international de villes en transition.

Riche des cultures du monde entier qui la composent, Grenoble est une ville mosaïque et créole. Favoriser les échanges internationaux participe à l'ouverture de Grenoble au monde. Valoriser et faire se rencontrer toutes ces cultures contribue, dans une société qui cultive les fragmentations, les divisions, dans laquelle l'angoisse du choc climatique paralyse l'action et l'imaginaire, à faire grandir un « nous ».

C'est tout l'objet de sa Maison de l'international, équipement municipal, lieu de rencontre, dont nous présentons ici le Projet d'établissement 2023-2028.

Contexte

0

1

SOMMAIRE

Grenoble, ville du monde

Ville millénaire fondée à l'époque gallo-romaine, Grenoble bénéficie d'une excellente situation géographique et d'un environnement naturel exceptionnel, dont le potentiel a attiré des populations venues des quatre coins du monde. Ses contraintes physiques et géographiques n'ont pas été un frein à l'échange avec l'extérieur, bien au contraire. Elles ont sans doute amplifié l'envie d'échanger avec celles et ceux qui vivent par-delà nos montagnes.

La vitalité des industries du papier et du ciment, l'invention de l'hydroélectricité, pousse au XIX^e la ville à accueillir des migrant.e.s venu.e.s du sud (Espagne, Grèce, Italie) ou de l'est (Arménie, Russie, Asie du sud-est).

Se développent dès 1961 les premiers grands échanges artistiques avec l'étranger, les premiers jumelages, notamment avec les territoires d'origine de cette immigration venue construire la ville nouvelle (Maghreb, Afrique sub-saharienne, sud de l'Europe...). En 1968, le monde découvre son environnement naturel, mais aussi la vitalité de son tissu associatif et culturel.

Devenu l'un des premiers pôles scientifiques et universitaires internationaux, fer de lance en matière de transitions et de politiques sociales, Grenoble a développé dès le début des années 70 jusqu'à aujourd'hui une politique forte d'accueil et d'hospitalité, de manière inconditionnelle.

Réfugiés politiques ou économiques (Chili, Argentine, Cambodge, Congo, Guinée, Vietnam...), d'universitaires, chercheurs et entreprises étrangères (États-Unis, Allemagne, Brésil, Australie...), l'installation et la participation citoyenne sont favorisées sur des périodes plus ou moins longues.

La société civile, très active à Grenoble, a développé très tôt des prolongements de son action au-delà des frontières dauphinoises. Associations militantes, proches des mouvements indépendantistes de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, associations culturelles des diasporas, premières organisations non-gouvernementales spécialisées sur l'environnement ou la santé publique... ont souvent fait profiter de leurs actions avec des structures grenobloises qui partageaient leur savoir-faire avec l'extérieur (planning familial, CHU...).

Aujourd'hui, plus de 350 associations sont impliquées dans des projets à l'international. La culture a été également un formidable moteur d'ouverture : de nombreux artistes grenoblois ont tissé des liens durables avec les scènes internationales, profitant de la renommée de grands équipements (Musée de Grenoble, MC2...) mais également dans des secteurs plus ciblés (scène électronique, street-art...).

Au niveau économique, 7 des 10 entreprises les plus importantes sont étrangères (30 nationalités différentes, 42 000 employés sur 550 sites). Les plus importantes étant américaines, allemandes et anglaises.

L'Université Grenoble Alpes a très tôt ouvert ses portes aux étudiant.e.s étrangèr.e.s (1 étudiant sur 5 aujourd'hui) et ont contribué à l'ouverture d'universités à l'étranger, de Bamako à Ho-Chi-Minh-Ville. Il est rare de trouver une université dans le monde qui n'a pas un partenariat avec un laboratoire ou une faculté grenobloise. Par ailleurs, plus de 40 masters spécialisés à l'international sont hébergés par le site grenoblois.

La récente année 2022 Grenoble Capitale Verte Européenne et l'accueil du Sommet mondial de la démocratie participative a installé encore un peu plus la place de Grenoble sur l'échiquier européen et mondial.

Pour aller plus loin : « **Grenoble citoyenne du monde / l'internationalisation du territoire** » <https://indd.adobe.com/view/9a1a26f7-1e07-42bb-86c0-6d82ed8c68f6>

C'est fort de ce contexte que dans le cadre de sa politique internationale, la Ville de Grenoble décide de créer, au sein de l'Hôtel Lesdiguières, une Maison de l'international, inaugurée en 2006.



© SYMAIN FRAPPAT

L'Hôtel Lesdiguières et le Jardin de Ville

Résidence des anciens Ducs de Lesdiguières, cet hôtel est bâti entre 1600 et 1650 sur l'enceinte gallo-romaine et s'appuie contre l'une de ses tours, la tour de la Trésorerie. François de Bonne, premier Duc de Lesdiguières, construit d'abord une maison forte, agrandie par ses successeurs jusqu'à l'édifice actuel. Hérité par la famille de Villeroy après la mort du dernier descendant direct des Lesdiguières, l'hôtel est vendu à la Ville de Grenoble en 1719. Il abrite l'Hôtel de ville jusqu'en décembre 1967, puis les services administratifs du tribunal de grande instance et le procureur de la République jusqu'en 2002, ainsi que le Musée Stendhal. Seul le rez-de-chaussée est aujourd'hui occupé, par la Maison de l'international et la Bibliothèque (jeunesse) Jardin de Ville, ainsi que par quelques bureaux administratifs au deuxième étage.

Le bâtiment est inscrit depuis 2021 sur la liste des bâtiments historiques, mais ses parquets et consoles, de l'époque des ébénistes Hache (1787) sont protégés depuis 1970, date à laquelle ils ont été traités par la section d'application des radioéléments et des rayonnements du laboratoire Arc-Nucleart de Grenoble.

L'Hôtel Lesdiguières est situé au Jardin de Ville de Grenoble, en plein cœur historique de Grenoble, mais ses accès se font via la rue Hector Berlioz ou la Place de Gordes.

Le Jardin de Ville est l'un des plus anciens jardins de Grenoble. L'emplacement qu'il occupe est connu depuis le Moyen-Âge sous le nom de « Prés de la Trésorerie ». Il accueille des foires et il est transformé en jardin à l'occasion du passage d'hôtes de marque.

Son aménagement est réalisé au début du XVII^{ème} siècle par le Gouverneur du Dauphiné, François de Bonne, Duc de Lesdiguières qui choisit de faire bâtir sa résidence à proximité

Un lieu à la dimension culturelle et internationale... depuis longtemps !

En 1747, la Ville de Grenoble aménage la « salle des Gardes » au rez-de-chaussée, laquelle devient une salle de concerts où l'Académie de musique se fait entendre deux fois par semaine. L'année suivante, une autre salle est offerte aux avocats de la ville afin d'installer la première bibliothèque publique de Grenoble.

Bien plus tard, le 21 mars 1952, dans la grande salle des délibérations, la Municipalité de Léon Martin adhère solennellement à la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 par l'ONU, fait rappelé par une plaque apposée sur le mur de l'enceinte.

immédiate. Par un jeu subtil de terrasses, le jardin est isolé de l'Isère au nord et du Draquet (branche du Drac aux crues soudaines) à l'ouest. Il est composé de parterres de fleurs, d'orangers, de citronniers, de myrtes, de jasmins d'Espagne et de lauriers en bacs, d'un bois (partie sud), de promenades, de mails, d'espaliers d'arbres fruitiers et de fontaines. En 1719, la Ville de Grenoble acquiert le palais mais aussi les jardins, qui sont ouverts aux personnes dites de « distinction » et interdits aux personnes du peuple. D'importants travaux de réaménagement sont initiés. Les arbres séculaires qui dépérissent sont abattus et remplacés par 900 arbres dont 200 tilleuls à grandes feuilles. Le bois (partie sud) est entièrement renouvelé en 1736 et les allées sont restaurées.

Au fil des réaménagements, le jardin évolue pour passer du style Classique au style Romantique. Les parterres de fleurs du jardin creux, qui étaient interdits au public jusqu'alors, lui sont ouverts en 1867. Le bois est réaménagé à l'occasion d'une exposition d'horticulture en jardin à l'anglaise avec une fontaine (le Torrent – fontaine initialement située place de la Constitution – ancienne Place de Verdun), un cours d'eau, des rocailles, des massifs d'arbres, d'arbustes et de fleurs.

La Première Guerre mondiale puis la dépression des années 1930 laissent le parc dans un état d'abandon prononcé. Le jardin paysager, ses rocailles et sa fontaine sont supprimés avant la Seconde Guerre mondiale.

Dans les années 1980, la Municipalité initie un projet de restauration du Jardin de Ville : les arbres malades sont abattus et remplacés ; les allées et l'espace situé au pied des platanes bicentennaires sont restaurés ; une grande aire de jeux est créée.

Le Jardin de Ville est aujourd'hui un lieu très fréquenté dès les beaux jours, particulièrement

sa roseraie et son aire de jeux, et qui accueille de nombreux événements culturels et associatifs, notamment autour de son kiosque. On peut citer en premier lieu le Cabaret frappé en juillet où se produit une année sur deux l'événement Divercities, mais également la Cérémonie des morts de rue, l'arrivée de la Marche des fiertés ou la Cérémonie du 10 mai commémorant l'abolition de l'esclavage.

Le Parvis de l'Hôtel Lesdiguières, rénové dans le cadre de la préparation de l'année Capitale Verte européenne fin 2021 / Début 2022, grâce à des fonds de l'État, est dénommé « Parvis des Droits de l'Homme ». Il est particulièrement utilisé lors de célébrations et commémorations en lien avec la thématique des droits humains. Plusieurs plaques commémoratives y sont apposées.

un Parvis riche... en plaques commémoratives

De nombreuses plaques rappellent la riche histoire du site où se trouve la Maison de l'international : les événements de 1788, l'adoption par le Conseil municipal de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948, la libération de Grenoble le 22 août 1944 par les troupes américaines du Colonel Johnson, un hommage à Joseph Fourier, ancien Préfet de l'Isère, premier à avoir théorisé « l'effet de serre », un hommage à Toussaint Louverture, figure incontournable de la Révolution haïtienne, et une incitation à ce que l'Europe accueille dignement les migrants.



L'histoire de la Maison de l'international

Le projet de la Maison de l'international s'inscrit dans la dynamique enclenchée dans les années 60 par la municipalité de Grenoble autour de l'accueil des migrants et les premiers jumelages dès 1961, avec la Ville de Catane (Italie).

Le projet de la Maison de l'international s'inscrit dans la dynamique enclenchée dans les années 60 par la municipalité de Grenoble autour de l'accueil des migrants et les premiers jumelages dès 1961, avec la Ville de Catane (Italie).

Il prolonge l'initiative de « Grenoble International », créée en 1996, située au 24 Place Paul Vallier, lieu d'information et d'orientation sur l'international disposant déjà d'un petit espace d'accueil d'exposition et de conférence. Mais sa dynamique était limitée à quelques partenaires associatifs, avec une fréquentation très basse. Avant même le départ des services de la Justice en 2002, est lancée en 1998 une réflexion sur l'occupation de l'Hôtel Lesdiguières. Assez rapidement est étudiée une proposition autour de l'international, très ambitieuse, nécessitant de réhabiliter chaque niveau pour accueillir des espaces d'expositions, des bureaux de travail, mais aussi les sièges des associations internationales et des consulats étrangers à Grenoble.

Faute de moyens suffisants pour réaliser le projet dans son intégralité, sont inaugurés en 2006 que deux espaces séparés : un « Pôle accueil » pour les activités d'information et d'orientation sur l'international ; et des salons d'expositions dans les anciens salons de mariage. La Maison de l'international devient un service administratif de la Ville de Grenoble, rattaché à une Direction des Relations Internationales de l'Université et de la Recherche. Elle se veut alors vitrine des relations

internationales de la Ville. Elle obtient en 2000 un label Guide Europe, qui deviendra le label Europe Direct Grenoble en 2009, puis Europe Direct Isère Savoie en 2021.

Grâce à un cofinancement de l'Ambassade des Etats-Unis en France, l'ensemble du rez-de-chaussée est réhabilité en 2012 afin d'accueillir un « American Corner », premier d'Europe de l'Ouest, et un espace consulaire, mis à disposition gratuitement des consuls honoraires et titulaires pour leurs activités de bureau et le service à leurs ressortissant.e.s. A la même époque, l'équipement se dote d'une charte graphique, avec un logo, qui n'a pas été revu jusqu'à aujourd'hui, mais aussi d'une newsletter.

En septembre 2015, la Maison de l'international a pris un tournant dans sa programmation et dans ses missions en incluant une dimension autour de l'hospitalité, en se faisant notamment le lieu central de la politique « Grenoble, terre d'accueil ».

En 2020, l'équipement a été rattaché à la direction Grenoble Ville Ouverte, elle-même rattachée à la direction générale des services de la Ville de Grenoble. En 2022, elle était l'un des lieux principaux de l'accueil des nombreuses délégations internationales reçues pour l'année Capitale Verte Européenne, et un espace de programmation de ladite année.

Une programmation pour et avec la société civile

Depuis 2014, la Maison de l'international, qui a pris pour sous-titre « *Maison des citoyens de l'Europe et du Monde* », a une programmation bimensuelle avec des conférences, des concerts, des débats, des expositions, parfois à travers de « saisons étrangères »... toutes co-construites avec des acteurs de la société civile. Elle organise et accueille aussi des temps hors programmation officielle avec l'accueil de groupes pour des ateliers, des temps protocolaires, des accueils de conférence de presse avec pour boussole sa dimension internationale et européenne.



© Auriane POLLET

Pourquoi un Projet d'établissement ?

Un Projet d'établissement est le premier document opérationnel et stratégique qui définit l'identité et les orientations d'un équipement. Il est une référence commune pour l'équipe de l'établissement, le reste de la collectivité et ses partenaires : il engage l'une comme l'autre sur le devenir de l'établissement.

S'il est un document conceptuel qui apporte une vision sur l'histoire de l'institution et son évolution, il n'en est pas moins un document opérationnel qui doit rendre compte des actions à porter à court et moyen termes, ainsi que des moyens qui l'accompagnent.

Il est apparu qu'il permettait, après plus de 15 ans d'expérimentation, de donner à la Maison de l'international de Grenoble un cadre nécessaire sur la période 2023-2028, concomitamment avec l'adoption d'une délibération-cadre sur l'action internationale et européenne de la Ville.

Si le concept de « Maison de l'international » est encore peu développé par les collectivités locales françaises, il fait l'objet depuis quelques années d'une attention particulière : de la part de collectivités souhaitant en ouvrir, comme ce fut le cas à Brest en 2018, ou de la part de la Banque des territoires qui étudie en 2023 sa répliquabilité sur d'autres territoires.

Objet atypique, il a aussi plus de mal à être identifié par de nouveaux publics : c'est aussi l'un des objectifs du présent projet.

Les grands marqueurs de la politique internationale et européenne de la Ville de Grenoble

En juin 2023, la Ville de Grenoble se dote d'un nouveau cadrage quinquennal pour son action internationale et européenne, faisant suite à la délibération adoptée en 2016 pour la période 2017-2022.

Le point de départ est celui d'un monde en constante évolution. Depuis 2016, on constate notamment : une prise de conscience accrue sur les enjeux écologiques à l'échelle internationale, dont le dépassement de plusieurs limites planétaires, une place reconnue comme plus légitime des collectivités locales sur la scène internationale, une guerre en Europe et au Sahel, des guerres d'ampleur mais peu médiatisées en Afrique ou en Asie, encore plus de déplacé.e.s en lien avec les crises politiques, économiques, dont certaines dues au dérèglement climatique.

Pour conforter sa trajectoire de transitions sociale et écologique, et nourrir le changement d'échelle initié par l'année-événement Capitale verte européenne 2022, la Ville de Grenoble souhaite tracer une perspective aussi lucide qu'ambitieuse à l'échéance 2040 pour la coconstruction d'un futur collectif et désirable, socialement juste et environnementalement soutenable, à l'échelle locale comme internationale.



Cela se traduit par **3 axes prioritaires en matière internationale et européenne**, avec comme fil conducteur celui de la paix :

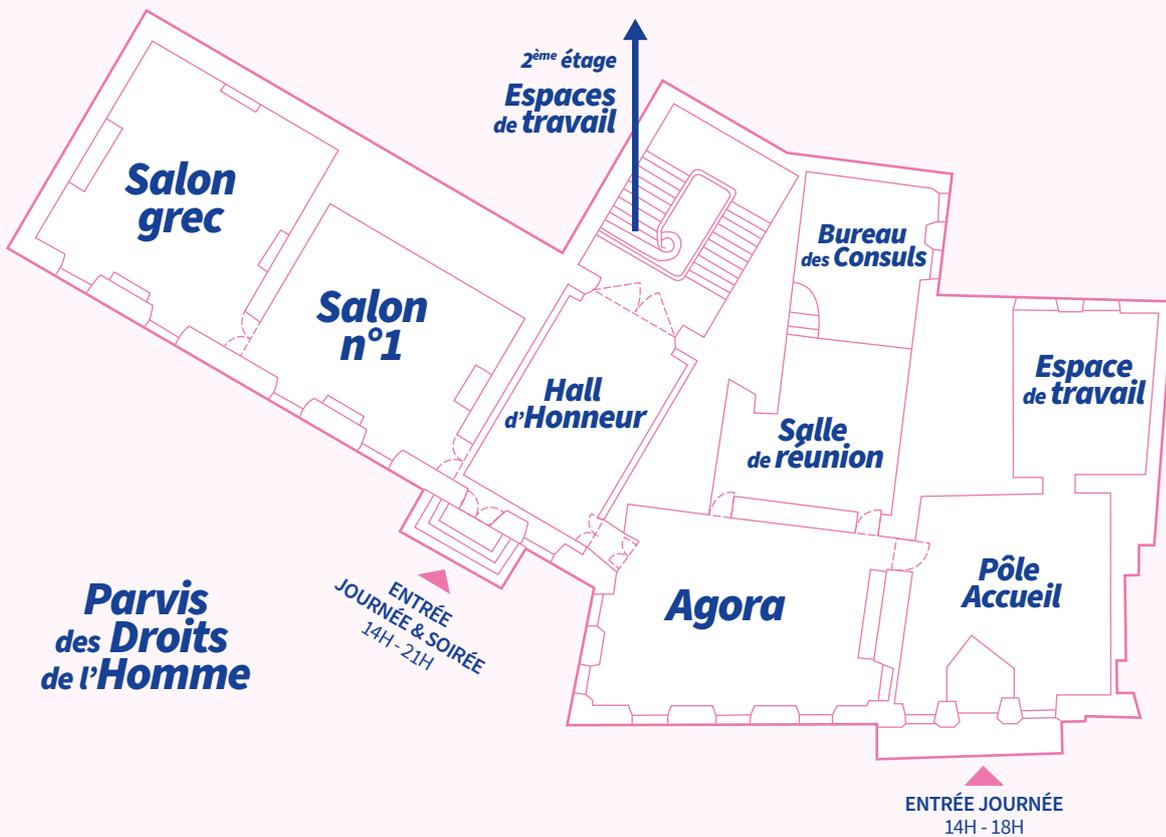
- **celui d'amplifier les transitions environnementales et sociales, en développant des échanges d'expériences sur les transitions avec tous nos territoires partenaires** : énergies, climat...mais également justice sociale ou santé environnementale, en programmant des temps forts à dimension internationale qui prolongent l'année Capitale Verte Européenne 2022, en portant une vraie réflexion sur l'empreinte environnementale des projets internationaux ;
- **celui de promouvoir les droits humains, en luttant contre les discriminations et les préjugés, avec pour entrée principale les premières victimes des crises** : en enrichissant le travail de toutes les mémoires communes, en programmant avec nos territoires partenaires des actions fortes sur la paix et les valeurs de la résistance, notamment en prévision de l'année 2024, en s'investissant dans des réseaux de plaidoyer, en portant sur le territoire des projets emblématiques promouvant la culture de paix et le faire ensemble ;
- **celui de défendre et de porter l'hospitalité, avec le principe directeur de l'inconditionnalité** : en l'ancrant dans le projet de la Maison de l'international, avec des actions de découverte de toutes les cultures du monde présentes à Grenoble, en investissant davantage les réseaux de solidarité.

Bilan analytique

La Maison de l'international de Grenoble, « *Maison des citoyens du Monde et de l'Europe* », est un équipement de la Ville de Grenoble, rattaché à sa Direction Grenoble Ville Ouverte. Elle se caractérise par sa capacité à accueillir une programmation bimestrielle riche et variée, issue des coopérations internationales nouées par le territoire ou se faisant le relai d'une société civile très investie sur ces sujets.

Lieu incitant à la rencontre, l'équipement est également un espace ressources pour de nombreux publics cibles.

Depuis sa création, le public, le nombre d'événements, mais également de sollicitations, est en constante augmentation. Néanmoins, l'équipement est encore méconnu d'une grande partie des habitant.e.s et manque de visibilité extérieure.



Les espaces

La Maison de l'International n'occupe qu'une partie de l'Hôtel Lesdiguières. Les espaces ouverts au public (ERP de catégorie 5), accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont au rez-de-chaussée du bâtiment. Deux ouvertures permettent l'accès à l'équipement pour le public : une principale, via une rampe d'accès, par le Pôle accueil ; une secondaire, via quelques marches et une porte monumentale en bois, par le Hall d'honneur, ouvert seulement pour certains événements.

Ce rez-de-chaussée est composé de 7 espaces en enfilade.

• Le Pôle accueil :

Surface de 70m², espace équipé d'une banque d'accueil, de présentoirs et de cimaises pour l'affichage d'expositions.

Lieu par lequel entre le public.

Les visiteurs sont reçus par un.e agent.e. Se trouve dans cet espace de la documentation autour des ressources internationales du territoire (associations internationales, cours de langue dispensés à Grenoble, actualité culturelle du territoire, actualités des coopérations et jumelages, mais aussi documentation de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, du GIP Resacoop dont Grenoble est membre fondateur ou de Europe

direct Isère Savoie). La personne accueillant le public peut apporter des compléments d'information, relayer les demandes auprès des chefs de projet de la direction ou renvoyer vers d'autres équipements plus spécialisés du territoire.

S'y trouve aussi « une boîte à questions » sur l'actualité internationale et européenne du moment. Les visiteurs peuvent voter et répondre aux questions. Mais également un distributeur d'histoires courtes, en anglais, de l'éditeur grenoblois Short Edition, et un écran dynamique de la Ville de Grenoble connecté au réseau des autres écrans du territoire.

Le Pôle donne enfin accès à plusieurs postes de travail de la direction, au rez-de-chaussée et à l'étage.

• Le Bureau des Consuls :

Surface de 36m², équipé de deux bureaux, d'une table de réunion, d'écrans tactiles et d'une imprimante.

Cet espace est mis à disposition des consuls présents à Grenoble qui n'auraient pas de locaux dédiés (Corps consulaire des Alpes du Nord) et des consulats non présents à Grenoble souhaitant tenir des permanences sur le territoire. L'usager le plus important est le Consulat d'Italie à Lyon, assurant une permanence hebdomadaire. Le bureau peut servir de loge pour des artistes se produisant dans l'équipement.

• La salle de réunion (ou salle d'attente du Bureau des Consuls les jours de permanence)

Surface de 47m², équipée de tables et de chaises pouvant accueillir 16 personnes en format réunion, d'un vidéoprojecteur fixe, d'un tableau blanc géant et de cimaises.

Cette salle peut être mise à disposition d'associations internationales et européennes du territoire, notamment pour la tenue de leur conseil d'administration ou assemblée générale. Il sert plus généralement pour des réunions d'équipe ou pour les rendez-vous de travail avec les partenaires.

• L'agora :

Surface de 90m², équipée de cimaises, d'une bibliothèque (comprenant une partie des fonds documentaires de l'ancien Centre InterPeuples de Grenoble), d'un écran permettant la vidéoprojection, d'un piano en libre service, d'une « cabine à bouquins » (aménagée par des lycéens du Lycée Argouges dans une cabine téléphonique de Berlin), de cimaises.

Espace très modulable, adapté pour les petites expositions, des stands associatifs sur certains événements, les conférences et table-rondes, les ateliers, les allocutions et performances artistiques, mais également pour les réceptions protocolaires.

• Le Hall d'Honneur :

Surface de 58m², équipé de cimaises, de 2 bancs, et d'un accès vers l'extérieur (possibilité de le mettre à disposition de manière indépendante).

Espace d'exposition, de conférences, de performances artistiques et d'ateliers en petit format, mais aussi espace privilégié pour les réceptions protocolaires.

• Le Premier Salon :

Surface de 70m², équipé de 16 panneaux d'affichage avec cimaises, possibilité d'installer tables et chaises. Usage limité du fait des parquets protégés.

Lieu d'exposition, de conférences, de performances artistiques et d'ateliers.

• Le Salon grec :

Surface de 82m², équipé de 16 panneaux d'affichage, de consoles vitrées, possibilité d'installer tables et chaises. Usage limité du fait des parquets protégés.

Lieu d'exposition, de conférences, de performances artistiques et d'ateliers. Sans doute l'espace le plus prestigieux.

Les deux salons font l'objet depuis 2022 de sondages.

• Le Parvis :

A ces espaces intérieurs, doit être considéré le Parvis comme lieu de programmation à part entière.

Le parvis des Droits de l'Homme est relié au hall d'honneur : possibilité d'installer des barnums ou un espace scénique pour des performances artistiques ou des commémorations officielles. Depuis quelques années, sont aussi utilisées environ deux fois par an les grilles du Jardin de Ville (côté rue Hector Berlioz et Place de Gordes).

• Les espaces de travail :

Actuellement, trois principaux espaces regroupent une partie des agent.e.s de la Direction Grenoble Ville ouverte dont les agent.e.s affecté.e.s principalement à la Maison de l'international : Au 2ème étage du bâtiment (13 agent.e.s), au rez-de-chaussée à l'arrière du Pôle Accueil (2 agent.e.s), dans la conciergerie accessible depuis le Parvis (1 à 2 agent.e.s).

A noter que jusque-là l'équipement ne dispose pas d'un règlement intérieur.

Les moyens humains, techniques et financiers

Les moyens affectés à l'équipement reflètent le fonctionnement très atypique de l'équipement, capable de créer des synergies et d'attirer des opportunités.

Moyens humains

La Maison de l'international repose sur une équipe socle et, en partie, sur les ressources humaines de la direction Grenoble Ville Ouverte.

Cette équipe socle est réduite :

- un.e chef.fe de projet Maison de l'international, à plein temps, également en charge pour la Ville des projets en matière d'hospitalité ;
- un.e agent.e d'accueil, à plein temps, également en charge du standard téléphonique, et de l'accompagnement à la réalisation de manifestations culturelles ;
- un.e chargé.e de logistique, à mi-temps sur la mission d'accompagnement à la mise en œuvre d'événements dans l'équipement.

Afin de pouvoir assurer les missions de la Maison de l'international, dont le montage et l'accueil d'événements, mais aussi la constitution de ressources au public, l'équipement repose sur les missions d'au moins 9 chef.f.es de projet de la Direction Grenoble Ville Ouverte et du responsable administratif et financier de cette même direction.

Les chef.f.es de projet les plus investi.e.s dans l'animation et la programmation de la Maison de l'international sont celles et ceux en charge des politiques d'hospitalité, des liens à l'Europe, des Jumelages européens et coopérations décentralisées, de Capitale Verte Européenne, du soutien aux établissements scolaires pour leurs projets de mobilité, du suivi des réseaux européens et internationaux, du Réseau des Villes en transition, de Divercities, des liens entre Culture et international ou Jeunesse et international, et du soutien aux associations internationales du territoire.

L'équipe est renforcée sur certains événements par les services du protocole : sur certains accueils de groupes ou événements, et plus occasionnellement par des agent.e.s de la direction des affaires culturelles sur des programmations communes.

Un pilotage par la Direction Grenoble Ville Ouverte

Rattachée à la Direction Générale des Services, la direction Grenoble Ville Ouverte a justement pour vocation d'agir en transversalité, avec une capacité à accompagner les différents services de la Ville, de chercher des financements extérieurs, d'impulser le mode projet, ou que Grenoble inspire et s'inspire du reste de l'Europe et du monde. Elle développe des métiers de montage et suivi de projets complexes, de capitalisation (par exemple le rapport annuel du développement durable) ou de prospective, mais aussi d'activités événementielles, de la Maison de l'international au projet Emergences, en passant par Capitale Verte Européenne ou la Biennale des villes en transition. En cela, elle s'appuie sur la polyvalence des profils qui la composent, mais toujours en grande interaction avec les autres services de la Ville et la société civile.

Moyens matériels

La Maison de l'international n'est pas un Musée ni une salle de spectacle en tant que telle. Elle dispose de moyens techniques limités dans un lieu patrimonial contraint.

Elle ne peut pas compter sur une équipe technique affectée, ou sur l'usage d'un matériel professionnel. Les outils à disposition sont limités à une petite sono portable, à une table de mixage 8 pistes, à deux vidéoprojecteurs, et un chariot de 50 chaises pliables.

En fonction des besoins, sont sollicités les ateliers de la Ville pour des tables, chaises, estrades, pupitres supplémentaires. Pour certains événements ciblés, une sonorisation supplémentaire peut être sollicitée.

C'est surtout l'énergie déployée, l'inventivité et la collaboration avec les structures avec lesquelles la Maison de l'international collabore qui permet d'envisager des solutions pour mettre en avant les propositions programmées. Cela contribue aussi à « l'esprit maison » de l'équipement.

Moyens financiers

Dans la suite logique de cette sobriété technique, la Maison de l'international dispose d'un budget réduit à 10K€ par an en fonctionnement, hors fluides et masse salariale.

La programmation est donc financée par d'autres enveloppes :

- par le budget des coopérations européennes et internationales de la Ville de Grenoble, souvent cofinancées par des bailleurs externes : car les projets menés en coopération incluent des restitutions culturelles ou grand public ;
- par des partenaires institutionnels externes : par l'Institut français, par la Commission européenne via Europe direct, par des Ambassades ou Consulats, par des organisations internationales ;
- par des villes partenaires ou des réseaux européens et internationaux dans lesquels Grenoble est investie ;

- par des établissements publics : Universités, établissements scolaires, et notamment les sections internationales du territoire avec l'idée de développer un sentiment de citoyenneté du monde ;
- par des acteurs associatifs, qu'ils soient représentants d'une ou plusieurs diasporas, qu'ils oeuvrent en matière de solidarité internationale ou de promotion de cultures étrangères. Associations pouvant être par ailleurs être subventionnés par la Ville de Grenoble dans le cadre de la politique internationale.

En 2022, à titre d'exemple, a été également estimé le coût moyen logistique d'un événement à la Maison de l'international, pour la Ville, en valorisant les dépenses de communication, de protocole, de fluides ou de masse salariale : 1 282€ par événement en moyenne.

Le coût estimé d'une journée d'exposition à la Maison de l'international est par ailleurs de 250€ par jour et par salle.

Budget MIG

Dépenses en nature/frais sur une année (exemple année 2022)

POSTE	CONTENU	FRAIS /ANNÉE	PAR ÉVÉNEMENT
Communication	Bâche, programmes et affiches MIG, brochures	10 000,00 €	153,00 €
Protocole	Buffet, pavoisement	11 000,00 €	169,00 €
Assurances des expositions	Assurance des oeuvres/objets	350,00 €	27,00 €
Masse salariale	Coût horaire moyenne entre catégorie B et catégorie A x 15h de préparation et de présence consacrés à l'événement	58 500,00 €	900,00 €
Fluides		1 496,00 €	23,00 €
		82 016,92 €	1 282 € / événement

Outils et valorisation

Pour faire connaître l'équipement mais aussi sa programmation, la Maison de l'international met en œuvre une stratégie de communication. Elle vise à largement informer le territoire, mais aussi son réseau à l'international, de son offre de service, de l'activité en lien avec les partenaires et des actions qu'elle met en œuvre.

Cette stratégie s'avère néanmoins insuffisante pour donner une bonne visibilité à l'équipement, certains outils indispensables étant même inexistant, comme un site internet dédié.

Identité graphique

La Maison de l'international dispose d'un logo dédié, et d'une police de caractères créée pour elle par une agence en 2012. Cette identité graphique n'a pas évolué depuis 11 ans, malgré les évolutions de la charte graphique de la Ville de Grenoble. Le décalage entre les deux identités peut renforcer la confusion sur la compréhension du caractère municipal de l'équipement.



En particulier, la newsletter bimensuelle et la plaquette bimestrielle utilisent encore des couleurs et pictogrammes qui ne sont plus utilisés par la communication de la Ville de Grenoble.

Communication grand public et événementielle

La programmation de la Maison de l'internationale est organisée dans une temporalité bimestrielle. Tous les deux mois est éditée une petite brochure en format A5, présentant les temps forts ouverts au public. Cette publication est diffusée :

- en numérique : sur le site internet de la Ville de Grenoble (en téléchargement), sur la page Facebook de l'équipement, via une newsletter bimensuelle (environ 4500 abonnés).

- en papier : à la Maison de l'international et dans la plupart des équipements publics de la Ville : Hôtel de ville, bibliothèques, Maison des habitants. La diffusion se fait par courrier interne.

Pour certains événements spécifiques (grandes expositions, saisons culturelles, temps forts) et en lien avec les partenaires de ces événements, une communication adaptée peut être envisagée : affiches, flyers, brochures, voire même catalogues, relayés :

- en numérique : par les comptes dédiés Facebook (576 abonné.e.s), Twitter (626 abonné.e.s et désormais Mastodon) de l'équipement, voire de la Ville de Grenoble, par l'agenda du Site de la Ville de Grenoble, sur les écrans dynamiques de la Ville de Grenoble, via des articles dédiés de la newsletter, ou via le service du protocole de la Ville.
- en physique : par de l'affichage en ville sur les totems et Vox, par la diffusion de flyers et de brochures, par un visuel apparaissant sur un kakémono fixé au bâtiment.



A noter l'importance des relais effectués par les structures partenaires dans leurs réseaux respectifs, qui contribuent fortement à la venue de nouveaux publics.



© Jean-Sébastien FAURE

En lien avec le service presse de la Ville, des communiqués de presse sont régulièrement envoyés à la presse locale principalement. Les événements de la Maison de l'international font régulièrement l'objet de petits articles dans la presse régionale quotidienne (2 à 3 fois par mois environ) et occasionnellement dans la presse étrangère ou spécialisée. Une revue de presse est mise à jour tous les mois.

Les médias audiovisuels consacrent également des émissions aux programmations. Par exemple, RCF a une émission nommée Quart d'heure européen, dont le sujet est l'actualité européenne animée par Europe Direct Isère Savoie.

A noter que malgré le volume de son activité, la Maison de l'international ne dispose pas de pages internet dédiées, en dehors d'une page à usage informatif sur le site de la Ville de Grenoble.

Communication ciblée

Une expertise et de l'information sur des thématiques variées :

En plus de l'évènementiel, la direction Ville Ouverte peut participer à la création et la

diffusion de publications spécifiques, de ressources pédagogiques, diffusées à la Maison de l'international, lors d'évènements ou auprès de partenaires : « Grenoble en transition » (dont sa version anglaise), documents sur l'Europe ou la relation franco-allemande, publications de Rescoop ou d'autres réseaux...

Elle diffuse par ailleurs des informations ciblées via des mailings ou sur certains réseaux spécifiques.

Cette expertise est valorisée par l'appartenance à de nombreux réseaux et plusieurs labels et permet de faciliter la communication auprès de publics « indirects » (partenaires, réseaux, force-vives).

Au sein de la Maison de l'international sont par ailleurs développés des labels ou programmes utilisant des canaux spécifiques de communication : c'est le cas d'Europe direct Isère Savoie disposant d'un site internet (rattaché au site grenoble.fr), d'un compte Twitter (960 abonné.e.s), d'un compte Instagram (500 abonné.e.s) et d'un compte Facebook (1120 abonné.e.s).



© Auriane POILLET

La programmation de la Maison de l'international

Grâce à ces ressources, et surtout à sa capacité à fédérer des acteurs de la société civile et des partenaires internationaux, la Maison de l'International propose une programmation bimestrielle, comprenant des activités variées autour de la géopolitique, de l'internationalisation des territoires, de la mobilité et de la diversité culturelle. Elle n'est par contre ni office de tourisme, ni « agence de voyage ».

Expositions, conférences, ateliers, concerts mais également formations...la gamme est large, et les propositions sont en constante augmentation. Quand elles arrivent de l'extérieur, plus d'une proposition sur deux n'est pas retenue.

En outre, elle offre un accompagnement aux acteurs de l'international dans la mise en place de leurs actions sur le territoire. Elle élabore également des projets de coopération interculturelle et internationale et met en place des projets de médiation culturelle et sociale.

L'entrée à la Maison de l'international est libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. Il n'y a pas de réservation préalable, sauf pour certains ateliers spécifiques.

La Maison de l'international comme espace de ressources

La Maison de l'international propose un pôle d'accueil pour toutes et tous placé sous le signe de l'hospitalité, ainsi qu'un accueil téléphonique.

Elle offre une variété de services à ses visiteurs : découverte de la richesse associative grenobloise à l'international, cours de langue, mobilité internationale, ou même compréhension des institutions et programmes de l'Union européenne.

Elle assure de la veille informative : les agent.es tiennent au courant les partenaires et le grand public de dispositifs internationaux comme des appels à projet (biennale des Villes en transition, Capitale verte...), des appels à candidature (séjours de jeunes à Phoenix...) ou encore d'événements pouvant intéresser le tissu associatif local à l'international (Forum des associations...).

Une vingtaine d'expositions pédagogiques sont à demeure à la Maison de l'International et peuvent être prêtées à des organismes qui organisent des événements. Ces organismes sont des comités de jumelage, des établissements scolaires, des associations.

Elle peut aussi prêter ses locaux pour des ateliers ou rencontres professionnelles non ouvertes au grand public, et n'apparaissant donc pas dans la programmation, mais toujours en lien avec l'international : colloques professionnels, animations pédagogiques ou même cours de langues ou de conversation à destination d'allophones.

Les relations consulaires

Un bureau est mis à disposition des Consulats n'ayant pas de siège ouvert au public à Grenoble.

Pour la Ville de Grenoble, c'est une manière d'assurer aux ressortissants étrangers un accès facilité et digne à leurs autorités de rattachement. Tout Consulat qui le demande peut avoir une permanence. A ce jour, 3 Consulats l'utilisent de manière très régulière : Italie, Portugal et Allemagne. Il arrive d'avoir des demandes ponctuelles. A titre d'exemple, le Consulat d'Ukraine a assuré le 18 novembre 2022 une permanence pour près de 400 personnes.

Même pendant la période de confinement, les Consul.e.s d'Allemagne et d'Espagne l'ont beaucoup utilisé.

La Maison de l'international est aussi le lieu de rencontre du Corps Consulaire des Alpes du Nord. Les relations du Corps Consulaire et de la Ville de Grenoble restent régulières. Les Consuls apprécient les rencontres cordiales qui les réunissent à l'occasion de l'accueil de délégations étrangères ou des représentants de leurs villes jumelées. Certains s'impliquent davantage, dont ceux de Tunisie ou de Lituanie, en lien avec les projets de coopération avec Sfax et Kaunas.

La Maison de l'international et sa programmation partenariale

La Maison de l'International entretient des relations fortes avec le tissu associatif et institutionnel local, tout en s'assurant de ne pas limiter son accès à un cercle restreint de structures.

Certaines associations ont leur siège à la Maison de l'International et organisent logiquement leurs Assemblées Générales et autres réunions au sein de l'établissement. Ce sont principalement des comités de jumelage encore en activité.

Plus largement la Maison de l'international peut soit inviter des associations ou partenaires institutionnels à rentrer dans une dynamique qu'elle coordonne : Journée Européenne des Langues, Grenoble Vit l'Europe, Saisons Culturelles (Chili-Uruguay, Algérie 1962-2022, Argentine...), soit construire un événement à partir d'une proposition portée par des associations ou partenaires institutionnels, ou services de la Ville (principalement : bibliothèques, Conservatoire, Théâtre municipal, Muséum).

Outre les événements qu'elles proposent, les associations ont la possibilité de mettre de la documentation dans le Pôle Accueil pour promouvoir leur dynamique et des événements qu'elles peuvent organiser dans le reste du territoire. Les événements, organisés 4 à 6 fois par mois en moyenne, se déclinent de deux manières : les expositions et événements ponctuels, majoritairement rythmés par les « Juedis de l'International ».



© Auriane POILLET

Les expositions

La Maison de l'international programme tous les mois de nouvelles expositions, en dehors du mois d'août. Elles sont d'une durée moyenne de 3 semaines. Il peut y avoir plusieurs expositions différentes en même temps : ces expositions peuvent se répondre ou pas.

A de rares exceptions près, les expositions sont coportées avec des partenaires extérieurs. L'équipe de la Maison de l'international définit en moyenne entre 6 mois et 1 an à l'avance les créneaux, les espaces utilisés, les événements associés, la stratégie de communication. Elle peut mettre à disposition du matériel (cadres, cimaises, panneaux) et aider au montage et démontage.

Concernant l'accueil des visiteurs, libre au partenaire d'être présent pour expliquer le contenu et le sens de l'exposition.

Il arrive que des groupes souhaitent visiter des expositions car la thématique les intéresse particulièrement. Dans ce cas, la Maison de l'international peut ouvrir ses portes pour le groupe, même en dehors des heures d'ouverture. Dans la mesure du possible, l'exposant fait une visite guidée au groupe.

Ces expositions peuvent être didactiques ou artistiques. Les œuvres exposées sont la plupart du temps des productions amateurs et artisanales. Elles font néanmoins bien l'objet d'une assurance.

A noter que la Maison de l'international n'a pas de collections, et n'a pas de vocation à en avoir.

Les événements

• Les vernissages

Pour chaque exposition, un vernissage est organisé, régulièrement le premier mardi du mois, à 18h30. Celui-ci se déroule par des prises de paroles successives. Un.e élu.e accueille les exposants et le public, puis les exposants présentent leur travail. Pour les grandes expositions, un buffet est ensuite proposé pour toutes et tous, organisé par le service du Protocole.

Il se peut que des vernissages soient accompagnés d'une performance artistique, en lien avec les expositions.

Lorsque plusieurs expositions sont présentées, les vernissages restent communs : elles permettent la rencontre, le mélange de publics.

La fréquentation moyenne est de 40 à 200 personnes par vernissage.

• Les Jeudis de l'International

Les jeudi à 18h30

Mis en place en 2015, pour structurer la programmation, ces « rendez-vous » permettent au public de profiter de conférences, de spectacles de théâtre, de danse, et d'ateliers. Ils ont pour sujet, soit la thématique du mois en cours (illustrée par les expositions) soit un sujet sur l'actualité internationale. Il est parfois la restitution d'un projet de coopération artistique internationale ou d'un projet de coopération décentralisée. Certains événements peuvent exceptionnellement se tenir « hors-les-murs » (Cinéma Juliet Berto, Hôtel de Ville, Plateforme, Amphithéâtre de l'Office du tourisme).

Dans quelques cas, cette programmation peut se tenir un autre jour de la semaine ou sur d'autres créneaux : celui de 12h30-14h est testé depuis 2017.

La fréquentation moyenne est de 20 à 80 personnes par événement.

• Les ateliers

Le public est friand d'ateliers didactiques et ludiques organisés plusieurs fois par an pour mieux découvrir certaines facettes de cultures étrangères : calligraphies, cuisines du monde, danses... ces temps familiaux affichent souvent complets. La fréquentation moyenne est de 5 à 30 personnes par atelier.

• Les colloques/rencontres internationales

A la Maison de l'international, ont lieu également des événements de durée variable, à dimension internationale mais réservés à un public cible. A titre d'exemple, durant l'année 2022, où Grenoble a été Capitale Verte de l'Europe, se sont tenues de nombreuses rencontres avec des villes du monde entier, dont deux des quatre saisons des Villes en transition, événement qui a rassemblé des délégations étrangères et locales autour des initiatives et politiques urbaines des collectivités sur le climat et l'énergie.



© Sylvain HABIB

• **Divercities**

Tous les deux ans, une quarantaine de jeunes musiciens venant des villes jumelles de Grenoble travaillent à la création de fusions musicales, en résidence, aux côtés d'un groupe de musiciens grenoblois. Le but est de produire un spectacle qui fait l'objet d'une représentation unique lors du Cabaret Frappé. La Maison de l'international est un des épicycnes de ce projet unique au monde.

Le public d'un concert de Divercities est de 5000 à 8000 spectateurs pour le concert final.

• **La programmation en ligne**

Avec la crise pandémique, la Maison de l'international s'est adaptée pour offrir une programmation en ligne pour ne pas perdre le lien avec son public et avec ses partenaires internationaux. Expositions, jeux en ligne, conférences, et même concerts, ont pu être présentés pendant les différents confinements. Encore aujourd'hui, certains temps forts peuvent être filmés, diffusés en direct ou en différé.

Labels et Réseaux

A travers son activité et les ressources qu'elle met à disposition du territoire, la Maison de l'International bénéficie d'une véritable reconnaissance qui lui permet d'obtenir des labels variés et un véritable réseau de partenaires internationaux mobilisés pour participer à son activité.

La Maison de l'international bénéficie de trois labels (et financements) internationaux qui ont pour objectif commun, chacun dans son périmètre, une meilleure connaissance des enjeux internationaux.

Europe Direct Isère Savoie

Le Centre d'information Europe Direct (CIED) de Grenoble sert de relais entre les institutions européennes et les citoyens de l'agglomération grenobloise.

Il assure 3 missions principales :

- **L'information / documentation** : informer les citoyens des actualités européennes.
- **L'animation** : organise et participe à divers événements autour de l'Union européenne.
- **Le conseil** : orienter dans la recherche de financements européens, vers les sources d'information pertinentes.

Lors des promenades européennes, organisées par Europe Direct Isère Savoie, les participants passent par la Maison de l'International. Cela permet d'augmenter sa visibilité et sa fréquentation par un public qui ne vient pas forcément aux événements et aux expositions.

La Ville de Grenoble est en convention pluriannuelle avec la Commission européenne pour le cofinancement du poste qui assure notamment les animations et partie de la programmation européenne de la Maison de l'international.



L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

L'OFAJ est une organisation internationale qui s'engage en faveur de la coopération franco-allemande. Depuis 1963, l'OFAJ a permis à près de 9,5 millions de jeunes de participer à plus de 382 000 programmes d'échanges.

La Maison de l'international accueille de la documentation sur l'OFAJ et organise régulièrement des temps forts sur la relation franco-allemande.

L'American Corner

L'American Corner est financé par une subvention accordée par l'Ambassade des Etats-Unis à Paris. Le but est d'organiser des événements qui contribuent à une meilleure connaissance du pays. Les événements peuvent être des conférences géopolitiques ou des moments plus festifs.

Publics

La Maison de l'international est ouverte au public du lundi au jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 13h à 17h, et lors des événements organisés en soirée, et plus rarement le week-end. L'entrée est libre et gratuite.

Ces horaires ne facilitent pas la venue de certains publics, notamment ceux travaillant aux mêmes horaires. Le lieu n'est pas non plus toujours bien identifié, notamment par l'absence d'une signalétique forte.

Afin d'analyser l'action de la Maison de l'International, a été établi dès 2008 un suivi statistique quotidien de sa fréquentation, en distinguant :

- Les publics liés à l'activité événementielle,
- Les visiteurs dans le cadre de la programmation des expositions,
- Les partenaires, usagers du pôle accueil, les délégations internationales. La raison/motivation de chaque usager.re y est notifiée : visite d'exposition, renseignements sur la mobilité, questions relatives aux permanences consulaires, demande d'information sur les activités de la Maison de l'international etc.

En 2015 et 2016, une enquête avait permis de cibler l'origine des publics à l'échelle de l'aire métropolitaine et par quel biais le public avait eu connaissance de la programmation de la Maison de l'international.

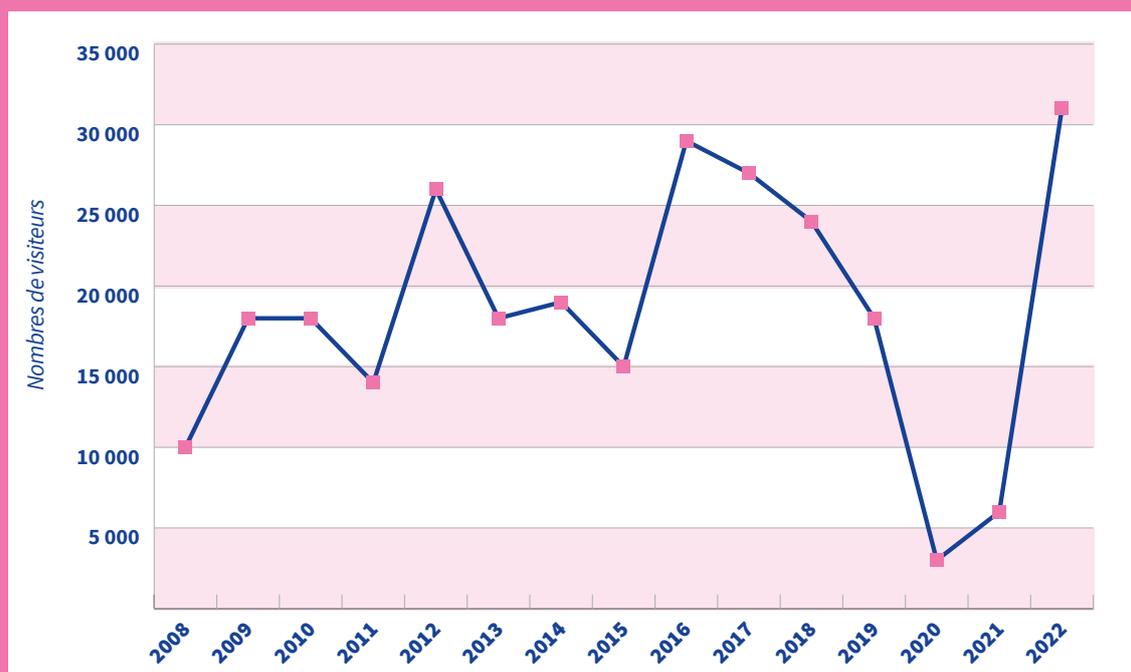
La fréquentation des permanences consulaires

Pour 3 pays : Italie, Portugal et Allemagne, elles sont régulières. Le nombre de visiteurs varie d'une session à l'autre mais en moyenne, ce sont 2200 visiteurs qui viennent à la Maison de l'International à ces occasions.

Environ 800 personnes viennent par an pour d'autres permanences consulaires.

A noter que la Maison de l'international est aussi un bureau de vote : ce public n'est évidemment pas comptabilisé.

Fréquentation de la MIG de 2008 à 2022



Perspectives 2023-2028

Après les phases de diagnostic et de bilan analytique, il convient de se projeter dans l'avenir et d'envisager, à 5 ans, ce que pourrait devenir la Maison de l'International. L'idée de cette 3^{ème} partie est de faire le lien entre ce qui existe, de poursuivre cet esprit « Maison » en cherchant des évolutions qui permettront de renforcer la place de la Maison de l'international dans le paysage local et à l'international.

03

SOMMAIRE

Garder l'esprit « maison »

La Maison de l'international de Grenoble doit rester ce lieu d'ouverture, de croisement et de pluralité, nourri par la société civile et le réseau international tissé par le territoire. Devenant un peu plus « *Maison des citoyen.ne.s de l'Europe et du monde* », elle doit porter dans sa programmation et son offre de services les valeurs qui la sous-tendent : culture de la rencontre, valeurs de paix et de solidarité, d'hospitalité.

Elle assure un accueil universel : tous les publics, de tous les âges, toutes les classes sociales et toutes les origines géographiques sont les bienvenus et peuvent accéder à l'ensemble de la programmation. Elle permet la rencontre entre les publics, en prenant en compte les spécificités de chacun.e.

Agile dans son fonctionnement, elle doit donner de la place à de nouveaux formats, et utiliser davantage ses espaces extérieurs, dont le Parvis.

Garantir cette ouverture nécessite néanmoins d'en poser les conditions. C'est l'objet de nouveaux outils :

- un règlement intérieur : rappelant les règles d'usage des lieux et la spécificité de ses différents espaces, notamment patrimoniaux ;
- une convention signée systématique avec les partenaires avec lesquels la Maison de l'international co-organise des événements publics : expositions, conférences, colloques, rencontres, spectacles.



© Jean-Sébastien FAURE

Être le lieu de référence sur l'Europe et l'International à Grenoble

Ce que la Maison de l'international doit garder dans sa programmation construite de manière partenariale :

- 1 • Favoriser la découverte de l'action internationale et européenne de la Ville de Grenoble et de ses partenaires, et ses trois priorités stratégiques : transitions environnementales et sociales, droits humains, hospitalité. En continuant de proposer un contenu varié de programmation avec des conférences-débats, expositions, projections, spectacles, animations, activités ludiques, ateliers, ainsi que des permanences consulaires, réunions et rencontres avec les partenaires, comités de suivi, de pilotage des coopérations, cours de langues et animations et propositions en langues étrangères.

La Maison de l'international restera un lieu de réflexion, d'échange, de débat sur la géopolitique, avec un regard particulier sur l'actualité et les crises peu médiatisées et sur la situation des droits humains dans le monde. Profiter aussi du tissu universitaire et d'expertise de Grenoble.

- 2 • Se faire le reflet et promouvoir les actions de solidarité pour l'accueil des migrant.e.s ; mieux faire connaître les cultures qui vivent sur le territoire de Grenoble : créer des espaces de rencontres et de découvertes entre différents acteurs. Structurer des « saisons culturelles » autour de certaines cultures, mais en les limitant à une par an.

Ce qu'elle doit développer dans sa politique de programmation :

- 1 • Sur la forme : la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment via une programmation paritaire, et la lutte contre toute discrimination liée au genre à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre dans l'accueil ; des programmations favorisant la pratique : ateliers d'apprentissage, animations participatives ; L'originalité, l'audace, la créativité, les prises de risques dans la programmation, en les plaçant au cœur des réflexions et des pratiques ; l'enregistrement d'émissions de radio et télévision dans les locaux, la production de podcasts, des rediffusions auprès de médias ou sur les réseaux sociaux d'événements organisés.
- 2 • Sur le fond : La découverte de solutions, d'idées, développées dans le monde, et que la Maison de l'international pourrait donner à voir en matière de transitions environnementales et sociales ; une plus grande place pour les événements et projets portés par des équipements et grands projets de la Ville, tout en créant une logique de parcours entre eux : avec le Conservatoire, le TMG, le Muséum, la Bibliothèque Municipale, le TMG, la Bibliothèque Municipale Internationale... mais aussi en interne à la direction Grenoble Ville Ouverte (Grenoble 2040, Emergences, Innovation publique, Biennale des villes en transition) ou d'autres directions (sports, urbanisme...), avec un travail avec l'environnement immédiat : Musée Stendhal, Cinémathèque, TMG, UIAD Téléphérique (et accès à la Bastille, lieu de programmation également). L'action de la Maison de l'international arrive en complément avec l'action menée par Grenoble Ville Ouverte sur le territoire, en animation sur l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale en milieu scolaire et périscolaire, dont la restauration scolaire, ou dans les maisons des habitants et équipements jeunesse.

3 • Et de manière transversale : l'émergence de nouveaux espaces d'exercice de la citoyenneté : proposer par exemple à des élèves de primaire/collège/lycée d'être modérateurs, trices de conférences. La rencontre entre des individus peut-être moins expérimentés sur des sujets géopolitiques et des spécialistes-conférenciers pourrait donner de la fraîcheur aux propos tenus, des angles différents, un élargissement des publics de ce type d'événements.

Dans une perspective à cinq ans, l'un des grands projets à conduire sera celui du rapprochement entre la Maison de l'international de Grenoble et la Bibliothèque Municipale Internationale, dans le cadre du Plan lecture de la Ville de Grenoble. Ce rapprochement géographique est aussi l'occasion de repenser une offre commune, en mutualisant espace et programmation.

Mobiliser et diversifier les publics

Une attention toute particulière sera donnée au renouvellement des publics, notamment les plus éloignés des sujets de géopolitique et de solidarité internationale, en mettant en avant ses dimensions hospitalité et universalité.

Pour ce faire plusieurs réflexions sont engagées :

- **Sur les horaires d'ouverture :** une réflexion est menée sur l'ouverture à 13h (avec le créneau du vendredi) et sur une ouverture le samedi : soit quelques fois dans l'année lors de temps forts choisis par l'équipe, soit tous les samedis.

- **Sur la fréquence des événements :**

- Nombre d'événements organisés : le réduire à deux par semaines maximum, pour concentrer les efforts pour rechercher des publics et prioriser les actions de communication ;

- Durée des expositions : il pourrait être envisagé d'augmenter la durée des expositions et de les installer durant six semaines (au lieu de trois actuellement). Plusieurs avantages apparaîtraient tels que des temps d'organisation et de logistique réduits, pour favoriser l'accueil de groupes et la construction d'outils pédagogiques.

- **Sur la création de nouveaux usages :** en proposant de nouveaux espaces de co-working, de créativité, de rencontres, avec un mobilier adapté, tout en travaillant à la mise en avant du patrimoine.

- **Sur une politique de l'aller-vers et de programmation hors-les murs, avec trois cibles :**

- Public jeune : la Maison de l'international outille tout citoyen, dès le plus jeune âge, pour connaître et comprendre le monde qui l'entoure, ses évolutions et perturbations, afin qu'il puisse se positionner et agir en pleine conscience. Pour ce faire, un travail en étroite collaboration avec la Direction Education Jeunesse de la Ville, les structures socio-culturelles et les établissements scolaires doit être développé

- Public des quartiers populaires : faire connaître et faire venir en créant des collaborations avec le tissu associatif des secteurs 4, 5 et 6, en construisant des ponts avec le Pôle de solidarité internationale et son programme d'éducation à la citoyenneté Kosmopolites, en proposant des actions hors les murs dans ces quartiers.

- Citoyen.ne.s étranger.e.s de Grenoble : favoriser l'ouverture de nouvelles permanences consulaires, renforcer la collaboration avec des associations de diasporas, proposer des animations et événements en lien avec les Maison des habitants et leurs « cafés internationaux » et avec le Centre d'Accueil Intercommunal, proposer aussi des contenus et des communications en langue étrangère.

Faire venir, faire savoir

Une attention toute particulière sera donnée au renouvellement des publics, notamment les plus éloignés des sujets de géopolitique et de solidarité internationale, en mettant en avant ses dimensions hospitalité et universalité.

Identité graphique de la Maison de l'international

L'identité doit être retravaillée pour se rapprocher de celle de la Ville de Grenoble. Cela passe par le respect de la charte graphique de la Ville dans tous les supports (couleurs, typos), et la réalisation d'un nouveau logo.

Cette identité devra se retrouver dans les supports de communication développés mais aussi sur la signalétique du bâtiment. Elle sera surtout donnée à tous les partenaires pour leurs supports spécifiques.

Outils à développer

Un tel équipement se doit d'avoir des pages Internet dédiées, rattachées au site grenoble.fr, dans lesquelles il est possible de retrouver facilement la programmation détaillée, en complément de la brochure présentant la programmation bimensuelle dont la diffusion pourrait être davantage numérisée.

Sur les réseaux sociaux, il semble nécessaire de prioriser des réseaux adaptés à l'esprit de l'équipement et aux publics visés : abandonner le compte Twitter, pour privilégier une diffusion de l'agenda par le compte Facebook et des temps forts par un compte Instagram.

Afin de garder des traces des temps forts et des rencontres accueillies, un travail d'archivage des photos et vidéos réalisées dans l'équipement est envisagé.

Enfin, doit être exploitée davantage la Plateforme numérique des acteurs de l'international, et la mise à jour du recensement des acteur-e-s les plus actifs du territoire à l'international.



Faire évoluer les moyens

Bâtiment et moyens techniques

La Maison de l'international de Grenoble doit permettre de développer son projet dans les meilleures conditions, avec le respect des règles de sécurité et des contraintes du bâtiment, de son budget et des moyens techniques et humains.

La bâtiment a de grandes potentialités, car de nombreux espaces sont encore vides dans les étages, mais dont la rénovation doit s'inscrire dans un projet global et nécessite des financements importants. La priorité est donnée au couvert, en cours de rénovation en 2023, aux façades et huisseries.

En attendant, une attention particulière est apportée pour sécuriser le site, contre les intrusions et les dégradations, pour renforcer la sécurité des agent.e.s et usager.es, pour stabiliser des lieux de stockage.

Afin de différencier lieux ouverts au public et espaces de travail, tout en améliorant l'accueil du public, un réaménagement du Pôle accueil est programmé et notamment de l'accès aux bureaux adjacents.

Face à la nécessité de maîtriser la consommation énergétique du site, un travail de rénovation des sources de chauffage est réalisé, tout comme la réflexion à limiter la programmation dans certaines salles à l'époque hivernale (3 à 4 semaines de fermeture autour de la fin d'année).

La rénovation réalisée en 2022 du Parvis a permis de libérer l'espace des véhicules. Si l'accès et la visibilité des lieux en ressortent renforcés, il devient difficile de faire stationner les véhicules de livraison ou autres véhicules techniques. Un travail devra être mené pour permettre la création d'un emplacement dédié et protégé pour ce stationnement temporaire, dans la rue Hector Berlioz.

Moyens humains

Si l'équilibre entre l'équipe support et le reste de l'équipe de Grenoble Ville Ouverte et des partenaires extérieurs contribue à l'esprit « maison » de l'équipement, cela reste fragile étant donné le nombre de public accueilli.

L'absence d'un.e agent.e peut causer la fermeture temporaire de l'équipement. La surveillance des espaces n'est pas bien assurée étant donnée la configuration du site avec ses salles en enfilade. En attendant la construction d'un projet commun avec la Bibliothèque Municipale Internationale, il serait logique de renforcer l'équipe en accueil, et de pouvoir avoir recours de manière temporaire à des techniciens pouvant aider au montage et démontage des expositions ou des manifestations.

Pour renforcer la gouvernance participative de l'équipement, un « groupe de travail » sera mis en place une fois par mois au sein de la direction Grenoble Ville Ouverte avec les agent.e.s œuvrant à faire vivre le lieu.

Maison de l'International de Grenoble

RENSEIGNEMENTS
TÉLÉPHONIQUES

04 76 00 76 72 (matin)

04 76 00 76 89 (après-midi)

Ouverture

du lundi au jeudi de 14h à 18h

et vendredi de 13h à 17h

Direction Grenoble Ville Ouverte (DGVO)

Ville de Grenoble

COORDINATION DE PUBLICATION

DGVO

Emmanuel LEFLOCH

Eric RECOURA

MISE EN PAGE ET IMPRESSION

Centre d'impression numérique

Service commun

Grenoble Alpes Métropole

et la Ville de Grenoble

CRÉDITS PHOTO

Ville de Grenoble

Jean-Sébastien FAURE

Sylvain FRAPPAT

Sylvain HABIB

Auriane POILLET

ILLUSTRATION

Ville de Grenoble

Tanguy SPECQ

SOMMAIRE